CONCOURS SPÉCIAL JEUNES

« LES FLÈCHES DE L'ESPOIR »

DATE : **Samedi 5 décembre 2026**

HORAIRES : Ouverture du greffe à 13 h 30 – Début de l'échauffement à 13 h 45

LIEU : Gymnase MOZART – Rue Mozart – Charleville-Mézières

Catégories : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors

Organisation : 2 séries de 6 volées de 3 flèches sans finales

Temps : 2 minutes pour une volée de 3 flèches

Taille de blason :
80 cm : U11 Poussins – U13 Benjamins
60 cm : U15 Minimes – U18 Cadets – U21 Juniors

Distances de tir :
Poussins : 10 mètres
Autres : 15 mètres

Classement : Filles et garçons classés ensemble

Arcs nus, classiques et compound mélangés

Documents à présenter : Licence

Mise : 5,00 €

Récompense à tous les participants

Inscription par mail : archersdegonzague@free.fr

Inscription sur notre site web : inscriptions.archersdegonzague.fr

Contact : Isabelle TRONQUOY – 06.33.13.54.42

BUVETTE - PÂTISSERIES

TOUS LES BÉNÉFICES RÉALISÉS SERONT INTÉGRALEMENT REVERSÉS AU

Téléthon

Extrait du règlement Concours Spécial Jeunes :

Article 1.1 : Quel public est concerné ?

Les concours jeunes s'adressent à tous les jeunes licenciés FFTA, filles et garçons confondus pour les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors. Les arcs nus, classiques et compound sont classés ensemble.

Article 1.2 : Quel public ne peut y participer ?

Les archers qui ne peuvent plus y participer sont ceux qui ont participé à plus d'un concours qualificatif quelle que soit la discipline.